

de l'actuel crédit pour taxe de vente améliorerait l'équité de notre système.

Dans l'ensemble, la réforme fiscale vise surtout à simplifier le régime fiscal, à limiter les dispositions préférentielles particulières et à offrir des encouragements sous forme de taux d'imposition moins élevés. Pour atteindre ces objectifs, nous devons aborder ensemble, de manière intégrée, les trois éléments de notre régime fiscal.

[Français]

Nos propositions de réforme fiscale rendront le régime des impôts plus équitable, moins complexe et plus compréhensible. Elles refléteront notre attachement au progrès économique et à la justice sociale.

[Traduction]

Je dépose un document auquel j'ai fait allusion précédemment, ainsi que des renseignements supplémentaires et les Avis de motion des voies et moyens portant sur les mesures fiscales et tarifaires. Je présenterai aussi aujourd'hui, en vertu d'une motion de la Chambre, un projet de loi sollicitant un pouvoir d'emprunt. Étant donné l'augmentation des réserves de change du Canada, je demanderai un pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice en cours, ainsi qu'un pouvoir d'emprunt pour 1987-88.

J'espère que ce projet sera étudié rapidement.

#### CONCLUSION

Notre gouvernement a pris des initiatives d'une importance fondamentale pour l'économie canadienne. Cela reflète l'ampleur du défi qui nous a été légué et notre volonté de le relever. Nous continuerons de progresser dans notre programme de renouveau économique de manière prudente et cohérente.

Pour ce qui est des initiatives nouvelles, ce budget représente une pause avant la présentation d'importantes propositions de réforme fiscale. Cependant, j'ai également précisé dans ce budget que, si bien des progrès ont été accomplis dans le règlement des problèmes de déficit au Canada, il ne faut pas perdre pour autant le sens de la responsabilité financière.

Le défi consiste à maintenir une gestion saine et constante de la situation financière et économique. Nous sommes en train de relever ce défi, et nous continuerons de le faire.

[Français]

Je me suis entretenu avec des milliers de Canadiens depuis deux ans et demi. Je puis affirmer avec confiance que les Canadiens, d'un océan à l'autre, ne reculeront pas devant les défis qui s'annoncent.

[Traduction]

Le renouveau économique ne met pas seulement le gouvernement à l'épreuve. Il éprouve chacun d'entre nous et notre capacité de participer à l'effort d'édification d'une économie plus vigoureuse. Le critère le plus important de notre réussite est le progrès de l'économie, le progrès de tous les Canadiens qui, individuellement et collectivement, font de l'économie ce qu'elle est.

#### Dépôt de projets de loi

• (1720)

Nos progrès se mesurent en croissance, en emplois, en possibilités nouvelles, et par le renforcement d'une économie mieux en mesure de relever les défis d'un changement économique rapide et d'une concurrence internationale croissante.

Les résultats sont éloquents. Nous sommes sur la bonne voie. Notre programme de renouveau économique porte fruit. Nous ne faisons que commencer à observer les résultats que notre nation peut obtenir si nous gardons notre cap. Nous devons continuer à édifier une économie plus forte, plus dynamique et plus souple, au profit de tous les Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. le Président:** A l'ordre! Conformément, à l'ordre adopté le vendredi 6 février 1987, la Chambre revient maintenant à la rubrique: Dépôt de projets de loi.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LOI PORTANT POUVOIR D'EMPRUNT

#### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances)** demande à présenter le projet de loi C-40 intitulé Loi portant pouvoir d'emprunt.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? À la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LE BUDGET

### EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, le ministre des Finances (M. Wilson) a terminé son exposé budgétaire en constatant avec une grande satisfaction le fait que son gouvernement, nous a-t-il dit, était sur la bonne voie. Je demanderais au ministre des Finances (M. Wilson) comment il peut en arriver à une telle conclusion au sujet de son exposé d'aujourd'hui, lorsque le taux de chômage dans sept, huit des dix provinces du Canada est plus élevé, après presque trois années d'administration conservatrice, qu'il ne l'était au moment de la crise économique de 1982.